

PROGRAMME DETAILLE

Voici quelques points détaillés du programme des I.C. pour la législature 2019-2024. Nous ne saurions pas tout développer. Quarante pages, c'est trop. Ce document constitue notre base de travail. Il a mené au programme papier que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres.

1 CITOYENNETÉ

C'est le point de départ et la finalité... Tout Berlozien est concerné. Comment, concrètement, le conscientiser à s'engager dans la vie de sa commune ?

- *Invitation à une participation citoyenne accrue dans la vie et les activités de Berloz et donc aux décisions communales*
- *Formation à l'utilisation des défibrillateurs et acquisition de supports supplémentaires*

-> S'engager dans les commissions locales, assister aux conseils communaux... ce sont des participations citoyennes qui permettent aux habitants de s'engager et d'avoir « voix au chapitre »

-> Avoir la possibilité de sauver une vie = un citoyen utile pour la communauté

- *Création d'échanges culturels autour d'un repas « auberge espagnole » pour promouvoir le « vivre ensemble »*

-> Rencontrer l'autre, son voisin « différent », le nouveau venu... le découvrir autour d'un repas par exemple. Qu'il vienne de la ville, de l'autre côté de la frontière linguistique ou d'ailleurs... l'important est le sens de l'autre

-> Certains diront qu'il s'agira d'une festivité de plus ! Le « vivre ensemble » commence ainsi.

2 JEUNESSE

Un constat sur Berloz, la population « jeune » est nombreuse : 24,5% de la population a moins de 20 ans. Si des activités et des stages existent pour les plus jeunes, les ados et les jeunes adultes sont moins bien lotis.

Nous pensons à eux pour quelques projets liés à la communication et aux loisirs.

- *Création d'une chronique pour les jeunes dans le journal communal et sur les réseaux sociaux*
- *Possibilité de temps de parole avant le conseil communal (temps qui leur est réservé)*

-> Ce sont des « outils » mis à la disposition de cette tranche de la population pour lui permettre de prendre part à la vie citoyenne de la commune
-> A noter que les I.C. n'ont jamais voulu que le journal communal (Berl'info) soit une tribune politique. Certains diront que les articles qui s'y trouvent le sont de facto. Nous pensons au contraire qu'informer la population des projets, des réalisations, des activités à venir ou ayant eu lieu est un devoir. Et oui, les articles sont signés du nom de son auteur et/ou organisateur !

- *Mise à disposition d'un lieu pour encourager les rencontres et les animations pour les jeunes.*

-> Avec l'aide du C.Re.C.Ci.De. (Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie), un diagnostic est réalisé pour déterminer quelle structure sera la plus adéquate pour ce projet. Un processus de concertation existe entre les responsables communaux, les acteurs locaux de la jeunesse et les jeunes. Le processus implique la participation, la priorisation avant la concrétisation. Un soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles jusqu'à 5000 € est possible.

3 RURALITE - AGRICULTURE - ENVIRONNEMENT

Le caractère rural de Berloz est indéniable (les terres agricoles représentent 80% du territoire). Malgré cela, la commune évolue. Il reste peu d'agriculteurs. Mais ils ont toujours leur place parmi de très nombreux habitants pour qui « notre » monde rural semble détonnant !

- *Préservation du cadre rural de Berloz : sensibilisation, informations, actions...*
- *Maintien du dialogue entre agriculteurs, citoyens et commune (billet d'informations saisonnier dans le Berl'info)*

-> Rappeler les règles du monde agricole et ses réalités dans le journal communal permet à chacun de vivre en bonne intelligence. Jusqu'à présent, chaque interpellation de la part de la population a abouti à une concertation. Pour que les personnes se rencontrent et puissent comprendre l'autre... le dialogue et la communication (avec les agriculteurs hors commune également)

- *Poursuite des plantations d'arbres, arbustes, haies, espaces fleuris dans les différents villages*

-> Comme par le passé, la recherche d'embellissement naturel se fera grâce à la recherche de subsides (la Semaine de l'Arbre par exemple). Les essences locales sont privilégiées. Certains voudraient des fleurs partout ! Tout simplement impossible en fonction du coût et des contraintes liées aux entretiens réguliers. Nous n'avons pas les moyens d'une ville comme Waremme.

4 FINANCES

Contrairement à d'autres communes limitrophes, Berloz ne dispose pas de ressources financières « en propre ». C'est un constat : pas d'industrie, pas d'exploitation de bois... C'est peut-être une bonne chose pour notre bien-être et notre environnement... mais cela limite nos moyens d'actions. On ne peut pas tout avoir !

Et même si elles sont ou seraient nécessaires, les taxes ne seront pas augmentées.

- Recherche active de subsides pour limiter les dépenses communales et mener à bien les projets de qualité compatibles avec les besoins.

Les I.C. recherchent, pour chaque projet, des subsides. Cela permet de ne pas puiser dans les caisses la totalité des sommes à payer.

5 MOBILITE - SECURITE

La mobilité est une problématique sur l'ensemble du territoire.

- *Gestion globale du stationnement en veillant à réserver des emplacements P.M.R.*
- *Circulation plus sécurisée sur les trottoirs*
- *Amélioration de la visibilité par des mesures concrètes (éclairage adaptés, marquages...)*

-> Les I.C. travaillent en partenariat avec la Région wallonne. Sa représentante est seule pour traiter plus de 200 communes. La Commission Communale de Sécurité Routière, mise en place par les I.C., continuera à étudier les zones les unes après les autres. Il ne faut pas imaginer des miracles : le nombre de véhicules grandissant, la situation est parfois inextricable.

-> Certains diront qu'il suffit d'obliger les bâtisseurs à construire plus de places de parking... pour cela, il faut d'abord finaliser le Schéma de Développement Territorial.

-> D'autres disent que la vitesse est excessive... Les résultats des analyseurs de trafic (placés un peu partout) attestent que la vitesse dans les rues de Berloz n'est pas considérée comme préoccupante selon l'indice V85. Pour la Région wallonne, des aménagements particuliers ne s'imposent pas.

6 SPORTS - LOISIRS

- *Soutien accru aux clubs sportifs et associations présentes et à venir sur le territoire : aide administrative, logistique et financière*

-> Le territoire compte plusieurs clubs sportifs et associations. Les soutenir au mieux et mettre en place une collaboration productive et efficace pour le bien de tous est un

minimum.

- *Promotion du sport chez les jeunes*

-> Les terrains de tennis subiront un rafraîchissement et le multisports, rue de la Drève, sera entièrement rénové.

Pour agrémenter le site, une plaine de jeux accessible aux enfants de 2 à 6 ans verra le jour en 2019. Le dossier est entre les mains d'Infrasports pour l'obtention de subsides.

- *Organisation de stages sportifs par des moniteurs brevetés (Cross Fit pour les jeunes, swift ball pour les seniors)*

-> Il existe de « nouveaux » sports qui peuvent intéresser les jeunes comme les aînés : développer ses compétences sportives grâce à la diversité des entraînements, jouer sur l'équilibre du corps...

- *Recherche de partenariats avec d'autres communes*

-> Le sport c'est la santé, c'est bien connu. Malheureusement, Berloz, petite commune, ne dispose pas d'infrastructures suffisantes pour l'exercice de différents sports. Des contacts avec des clubs voisins doivent être envisagés et les I.C. s'engagent à promouvoir la pratique du sport en collaboration avec les communes voisines.

7 ENSEIGNEMENT

L'école communale est constituée de 2 implantations : Berloz et Corswarem. Dans le prolongement des travaux déjà menés durant la législature précédente au niveau des classes, les I.C. souhaitent continuer le programme de réflexion sur le bien-être des enfants.

- *Isolation acoustique du réfectoire*

-> Il existe différents systèmes permettant d'atténuer le bruit dans le réfectoire : les plafonds de correction acoustique, les panneaux insonorisants en mousse de mélamine ou des boudins suspendus.

- *Aménagements des aires de jeux existantes sur les deux implantations*

-> Dès la réalisation des infrastructures du Vi Qwarem, l'aire de jeux sera déplacée. Le revêtement pourra être remplacé par des « dalles mousse ». Il s'agira de faire de même sur le site de Berloz.

8 DEVELOPPEMENT RURAL

L' O.D.R. permettra de poursuivre les nombreux projets citoyens et, surtout, d'en envisager d'autres. Les I.C. tiennent à cette participation citoyenne.

– *Lancement d'une seconde Opération de Développement Rural 2019-2029*

-> Une Opération de Développement Rural est un projet citoyen qui débute toujours par des consultations citoyennes afin de déterminer les besoins et attentes des Berloziens. Avec l'aide d'un organe externe (la Fondation Rurale de Wallonie), des projets sont alors précisés et analysés. Un Programme Communal de Développement Rural (P.C.D.R.) reprend l'ensemble des projets retenus. Si le P.C.D.R. est approuvé par le Gouvernement wallon (pour une durée de 10 ans), tous les projets qui y figurent peuvent être subsidiés à un taux variant entre 65% et 90%.

– *Réalisation de nouvelles voies lentes et d'autres liaisons cyclables inter-villages*

-> Des liaisons cyclables inter-villages permettront des déplacements à pied ou en vélo en sécurité, les I.C. veulent plus particulièrement aménager des circuits permettant de rejoindre les implantations scolaires à partir des différentes entités villageoises.

– *Création d'un lieu de rencontre et d'activités villageoises à Rosoux*

-> Les Rosoutois ont émis, eux aussi, le souhait d'un espace pour des activités villageoises. Ce projet n'entretient pas l'esprit de clocher... Ce projet figure dans le P.C.D.R. actuel, il pourrait donc éventuellement être lancé en 2019. Il est évident que la « La Berle » multiplie l'offre des possibilités de rassemblement des personnes et l'organisation d'événements. Le P.C.D.R. établira les priorités en la matière.

9 SOCIAL

– *Mise en place d'un second taxi social aménagé pour les personnes à mobilité réduite (P.M.R.)*

-> Depuis janvier, circule à Berloz, Donceel et Geer un taxi social qui rend de multiples services. Il est projeté d'investir dans un second véhicule accessible aux personnes à mobilité réduite.

– *Création d'un nouveau logement de transit*

-> Le C.P.A.S. gère un logement de transit. Le moins qu'on puisse dire est qu'il est plus qu'utile car il est régulièrement occupé par des familles en détresse et fait partie de l'ancrage communal. La mise en place d'un second logement est en cours.

– *Encadrement et soutien des seniors désirant rester à domicile*

- *Lutte contre l'isolement*

-> Une grande partie de la population a plus de 60 ans. Les repas à domicile, les soins médicaux et l'encadrement de cette tranche de la population sont des priorités, de même que la lutte contre l'isolement.

- *Acquisition d'un véhicule de service via la centrale d'achats de Wallonie*

-> Le C.P.A.S. de Berloz dispose d'un ouvrier polyvalent et de plusieurs bâtiments. Un véhicule de service s'avère nécessaire.

10 ECONOMIE

- *Organisation de petits marchés saisonniers*

-> Organiser un petit marché du soir, 1 fois par mois par exemple, permettrait aux producteurs locaux une certaine visibilité et la découverte de leurs produits.

- *Formations à l'artisanat, à l'alimentation... dans les locaux de « La Berle »*

-> Il s'agira d'organiser des ateliers qui seront des moments de partage de connaissances et de savoir-faire.

11 TRAVAUX - LOGEMENT

- *Végétalisation des cimetières et de zones de recueillement*

-> Ne plus utiliser de produit phyto rend l'entretien des espaces publics beaucoup plus pénible, il est avéré qu'il faut y consacrer 3 fois plus de temps. Malgré les remarques et récriminations, il est impossible d'engager 3 fois plus de personnel ! Une solution alternative à laquelle les I.C. se sont engagés est la gestion différenciée. Il s'agit de définir les techniques les mieux adaptées pour entretenir les espaces. L'entretien des cimetières est particulièrement ardu, une solution est la végétalisation des allées. Le cimetière de Rosoux est celui qui se prête le mieux pour réaliser ces aménagements en premier lieu.

- *Restauration de bâtiments communaux inoccupés*

-> Dans un premier temps, il est prévu d'aménager plusieurs appartements dans un bâtiment communal à côté de la crèche.

- *Sensibilisation au logement intergénérationnel et au groupement d'habitats avec parties communes*

-> Comme cela a été le cas avec un logement privilégiant les aménagements P.M.R., les I.C. cherchent à promouvoir le logement intergénérationnel qui destine une partie de l'habitation à des seniors et l'autre partie à un jeune ménage. Collaboration assurée et convivialité.

-> Grâce au groupement d'habitats, les personnes isolées partagent des parties communes ce qui favorise la vie communautaire et les échanges au quotidien. De plus, ce système diminue le coût du logement.

L'entretien et le renouvellement des voiries a toujours fait partie des préoccupations des I.C. Ce sera encore le cas durant cette prochaine législature.

-> Le dossier de la rue Muselle est en cours. Une rénovation complète est prévue. L'attribution se fera fin 2018.

12 CULTURE

Développer la culture, pour une petite commune comme Berloz, n'est pas chose aisée. Quelques idées cependant...

- *Visibilité accrue de la nouvelle bibliothèque et de l'E.P.N.*

-> A « La Berle », 6 ordinateurs et 2 imprimantes sont disponibles dans l'Espace Public Numérique pour consulter internet, rédiger un CV ou réaliser des travaux scolaires. Un bel outil existe également : la bibliothèque. Des partenariats et animations peuvent exister entre la bibliothèque et l'école ; entre la bibliothèque et les lecteurs.

- *Utilisation optimale de « La Berle » : ateliers, expositions, conférences, informations, accueil d'artistes...*

-> Les demandes existent, les espaces sont disponibles.

- *Renforcement des échanges intergénérationnels, particulièrement des juniors envers les seniors : formation à l'utilisation des technologies modernes, club de lecture, découverte des artistes contemporains...*

-> Il est souvent mis en évidence les difficultés liées à la fracture numérique, aux générations incomprises... Les I.C. essayeront d'abolir ces frontières.

Comme indiqué dans le programme déposé dans les boîtes aux lettres, il existe également des projets et des partenariats que les I.C. souhaitent poursuivre. Ce dernier se trouve sur le site www.icberloz.be